

Réseau
départemental
Relais Parents-
Assistants Maternels

"Par un beau matin du mois de mai
On vit danser Monsieur muguet
Au bras d'une pervenche bleue
Il dansait avec les fleurs des champs
Ils s'embrassaient à cœur content
Comme le font les gens heureux"

Yvette Giraud -
Paroles : Henri Contet.
La Saint-Bonheur



L
A
P
L
I
C
I
M
E

Sommaire:

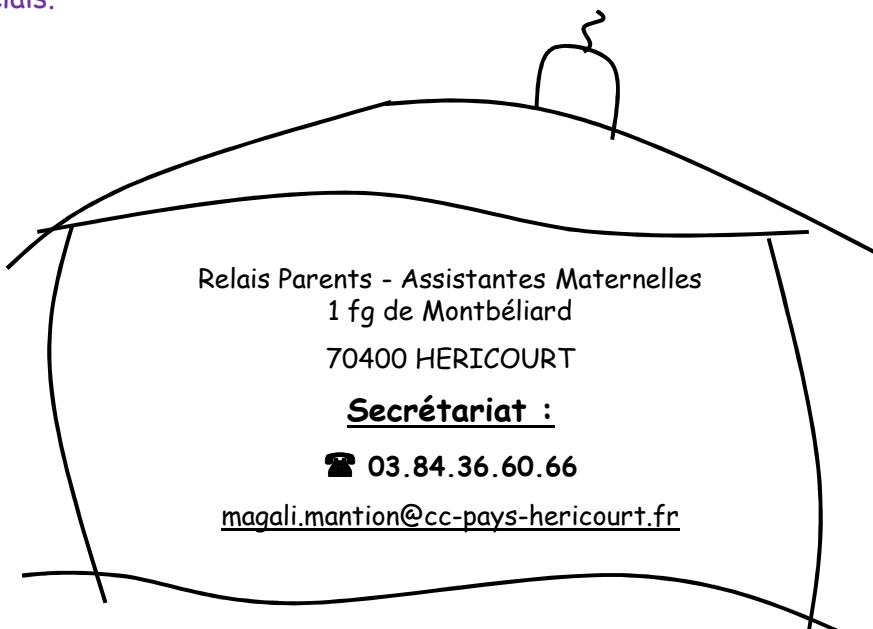
- Le développement du tout petit :** Les « bêtises » : un mode d'expression ?
- Dossier :** Les déplacements des assistantes maternelles
- Formations :** « Accompagnement à la séparation », « S'initier à l'informatique et à internet » et « PSC1 »
- Les temps d'animation au Relais :** Programme des activités
- Petite comptine de printemps**
- Les Journées Petite Enfance à la Maison de l'Enfant**
- Activité :** Jeu de lancer de boules !
- Cuisine :** « Poissons d'avril » : recette pour les petits et les grands
- Le coin des infos**
- Bonne lecture à tous .

Les animatrices des Relais de Haute-Saône

S
N
D
E
S

R
E
A
I
S

Assistantes maternelles, parents-employeurs vous avez une adresse de messagerie électronique, merci de nous la faire parvenir par mail à l'adresse suivante : magali.mantion@cc-pays-hericourt.fr. Vous serez ainsi informés au plus vite des actualités sur l'évolution du métier d'assistant maternel et sur les actions mises en place par votre relais.



Les "bêtises" : Un mode d'expression ?



AVANT 2 ANS :

A cet âge, la notion de bien et de mal n'existe pas pour l'enfant et autant dire que l'idée de bêtise est un concept d'adulte !

Pour l'enfant, le monde se divise entre les objets et les êtres qu'il peut atteindre, les actes qu'il peut faire et ceux qui lui sont inaccessibles ou irréalisables pour des raisons physiques ou intellectuelles.

Progresser, c'est essayer de surmonter toutes ces difficultés. Le mot «non» est sans doute celui qu'il entend le plus. Cependant, la notion de bêtise ne peut s'installer que lorsque l'enfant commence à être capable d'imaginer que ce qu'il fait est mal et qu'une catastrophe plus ou moins importante va en être la conséquence, c'est-à-dire lorsqu'il peut évaluer les conséquences de ses actes.

A PARTIR DE 2 ANS :

Grâce à l'éducation, il va différencier de mieux en mieux les notions de bien et de mal, il comprendra l'interdit d'autant plus facilement qu'on lui en aura expliqué la cause. Mais toutes ces notions sont liées essentiellement à des actes, et non à la morale. Seulement voilà, il ne comprend pas encore l'utilité de ces interdictions !

Oui c'est défendu de dessiner sur le mur de sa chambre, mais pourquoi ? Puisque c'est beaucoup plus drôle et intéressant que sur une feuille de papier, ...

De même, il lui faudra attendre son troisième anniversaire pour comprendre, par exemple, que si un objet est cassé c'est parce qu'il y aura touché.

La notion de bêtise apparaît lorsque l'enfant «sait» qu'il en fait une et qu'il est capable d'anticiper les conséquences de ses actes. De plus, l'importance de la bêtise lui échappe totalement, le monde des adultes est plein de contradictions !

Et encore ce n'est que bien plus tard, vers 9 ans, qu'il acquiert la «causalité morale» : ce qui est bien fait plaisir, ce qui est mal fait de la peine.

Toutefois il ne faut pas confondre les bêtises dues à l'inexpérience, à la maladresse, à la curiosité et celles provoquées délibérément pour attirer l'attention !

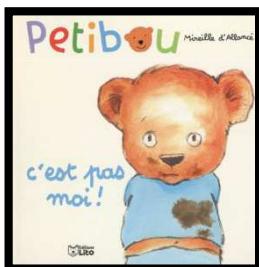
C'est souvent le cas lorsque l'enfant vit dans un monde d'interdits lorsqu'il est avec ses parents et dans une totale liberté quand il est seul. Pour un petit, rien n'est pire que l'indifférence : il cherchera coûte que coûte à la briser. Ce sont alors des bêtises d'appel : «je t'aime et j'ai besoin que tu m'aimes!».



Les bêtises

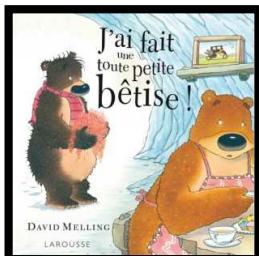
Je fais des bêtises
Je casse, casse tout
Je fais des bêtises
Je jette mes joujoux
Je pique ma crise, ouah !
C'est pour qu'on me voie
Que je fais tout ça
Je veux qu'on me voie
Qu'on s'occupe de moi, NA !

A LIRE



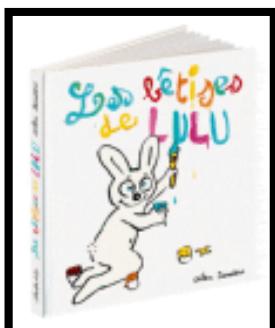
C'est pas moi !

Petibou est un ourson gourmand qui de surplus ment à sa maman. Jusqu'ici, vous vous dîtes "Quel charmant exemple pour les enfants" ! En effet, Petibou n'est pas à prendre comme modèle mais beaucoup d'enfants s'identifieront à lui car ce sont des bêtises courantes et bénignes. Et puis, l'important est qu'il constate que la maman n'est pas là pour réparer les erreurs, ni même punir en grondant.



J'ai fait une toute petite bêtise !

Avez-vous déjà fait une bêtise ? En ayant peur de vous faire gronder ? Pas si facile pour Martin... d'avouer qu'il a fait une toute petite bêtise ! Mais d'aventures en aventures, Martin va découvrir que prendre ses responsabilités est une première étape pour se faire pardonner.



Les bêtises de Lulu

Chaque fois que Lulu fait quelque chose, c'est une bêtise. Papa et maman crient tout le temps, ils en ont assez de Lulu, qui veut fuir et partir loin. Mais alors, pourquoi veulent-ils quand même l'accompagner?

Quelques citations sur les bêtises :

«Avoir conscience qu'on fait une bêtise et la faire tout de même, c'est une volupté!»

André Birabeau

«Faites des bêtises, mais faites les avec enthousiasme»

Colette

« Il y a des moments où l'on ne peut pas s'empêcher de faire des bêtises : cela s'appelle l'enthousiasme.»

Henri Meilhac

«Il y a des bêtises que j'ai faites uniquement pour le plaisir de les raconter. »

Sacha Guitry

DOSSIER

Les déplacements des assistantes maternelles



Les déplacements relèvent de la responsabilité de l'assistante maternelle qui doit donner des indications précises sur leur organisation dans le cadre de l'évaluation de ses conditions d'accueil.

L'assistante maternelle est totalement responsable de l'enfant pendant toute la période d'accueil, y compris pour tout déplacement.

POUR LES TRAJETS A PIED

Sont à prendre en compte :

- La distance, la fréquentation et la dangerosité de la route.
- L'organisation, l'âge et le nombre d'enfants.
- Tout enfant de moins de 3 ans doit pouvoir avoir accès à une poussette si besoin est.
- Tout enfant de moins de 6 ans doit pouvoir être tenu par la main ou avoir un point d'appui sur la poussette.
- Utiliser des éléments réfléchissants.
- Limiter les déplacements avec un nombre important d'enfants de moins de 6 ans.



ATTENTION *Tout trajet doit s'effectuer dans le respect du code de la route.*

POUR LES TRAJETS EN VOITURE

Jusqu'à l'âge de 10 ans, l'utilisation d'un système de retenue pour enfant est obligatoire. Ce dispositif de protection doit être adapté au poids et à l'âge de l'enfant, être correctement utilisé et homologué.

-De 0 à 9 mois (moins de 10kg) : groupe 0 ou groupe 0+ (moins de 13kg) :

- lit nacelle (fixé le long de la banquette arrière avec filet de protection).
- siège dos à la route placé à l'avant ou à l'arrière du véhicule.

-De 9 mois à environ 3/4 ans (9kg à 18kg environ) : groupe 1

- siège baquet à harnais ou siège à harnais réceptacle.

-De 3/4 ans environ à 10 ans (plus de 15kg) : groupes 2 et 3

- siège rehausseur (interdit à l'avant) s'utilise en combinaison avec les ceintures à l'arrière du véhicule.
- harnais ou ceinture trois sangles (rélié(e) aux ancrages inférieurs des ceintures arrières).



ATTENTION *Pensez à vérifier régulièrement les fixations de vos sièges auto.*

A SAVOIR ...

- Si le véhicule est équipé d'un airbag côté passager avant, il est dangereux et interdit d'installer un enfant dans un siège dos à la route sauf si il est possible de désactiver l'airbag passager.
- Dans une collision à 50 km/h, un enfant de 30kg non attaché se transforme en un projectile de 1 tonne !
- Les enfants de moins de 10 ans comptent pour une personne.
- Tous les enfants de moins de 10 ans doivent être installés à l'arrière du véhicule et les enfants de l'assistante maternelle doivent être tous pris en compte y compris les enfants de plus de 3 ans.
- Lorsque l'enfant est installé à l'avant, dans les conditions prévues par la loi (véhicule ne disposant pas de banquette arrière, ou si celle-ci est occupée par des enfants de moins de 10 ans, ou si le siège arrière n'est pas équipé de ceinture de sécurité) le système de retenue est adapté à l'âge et au poids de l'enfant et l'airbag du véhicule est désactivé.
- Le véhicule doit être équipé d'un système de verrouillage sécurité enfant à l'arrière.
- Le parent employeur peut poser certaines limites par rapport aux déplacements, parfois refuser tout déplacement (Dans ce cas, les limites seront précisées au contrat).
- Les assistantes maternelles doivent vérifier auprès de leur assureur que les clauses de leur contrat d'assurance automobile couvrent le transport des enfants gardés à titre professionnel.

FORMATIONS EN 2012

Accompagnement à la séparation

Formation sur 3 samedis, les 15, 22 et 29 septembre 2012

Total d'heures = 24H00

Nombre de participants : **6 personnes minimum** pour que la formation ait lieu
(A ce jour seulement trois personnes sont inscrites).

Lieu : Héricourt



OBJECTIFS :

-Gérer les temps de séparation, au quotidien et dans les situations exceptionnelles.

POINTS CLES :

- Les processus d'attachement et de séparation dans le développement de l'enfant,
- Les conditions à réunir pour améliorer les moments de séparation au quotidien,
- L'accompagnement des situations de séparation liées à des évènements spécifiques (*hospitalisation, rupture d'un accueil, divorce, perte d'un parent*),
- Les ruptures brutales ou imprévues,
- Les processus de deuil.

Informations et inscriptions auprès de votre relais au **03.84.36.60.66**

S'initier à l'informatique et à internet

Formation sur 3 samedis, les 1^{er}, 8 et 15 décembre 2012

Total d'heures = 20H00

Nombre de participants : **6 personnes minimum** pour que la formation ait lieu
Lieu : Vieux-Charmont (*A confirmer*).



OBJECTIFS :

-Savoir utiliser les nouvelles technologies.

POINTS CLES :

- Découvrir l'outil informatique (*ordinateur, souris, clé USB, CD-Rom, ...*).
- Utiliser les principales fonctionnalités d'un navigateur internet.
- S'initier au fonctionnement de la messagerie électronique (*courriel*).
- Pouvoir accompagner les enfants et les adultes à l'utilisation des outils informatiques.

Informations et inscriptions auprès de votre relais au **03.84.36.60.66**

P.S.C. 1 (Gestes de premier secours)

Formation sur 3 samedis de 8H30 à 12H00 les 10, 17 et 24 novembre 2012

Total d'heures = 10H00

Nombre de participants : **6 personnes minimum**

Lieu : Héricourt



OBJECTIFS :

- Etre capable de prodiguer les gestes de premiers secours.

POINTS CLES :

- Protection, alerte.
- Gestes à prodiguer en cas d'étouffement, saignements abondants, ...
- Inconscience du jeune enfant, malaise, traumatisme, ...

Informations et inscriptions auprès de votre relais au **03.84.36.60.66**

Les temps d'animation au relais

AVRIL

Jeudi 5	Animation de Pâques	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H
Mardi 10 et vendredi 13	Manipulation : gelée alimentaire	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 17 et vendredi 20	Eveil musical	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45

Pas d'animation le mardi 3 avril et le vendredi 6 avril.

Pas d'animation durant les vacances scolaires du 23 avril au 6 mai

MAI

Vendredi 11	Eveil à l'encre	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 15 et vendredi 18	Eveil à la peinture au sel	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 22 et vendredi 25	Manipulation : déchirage, collage avec Kiki Bigoudi !	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 29	Manipulation : semoule	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45

JUIN

Vendredi 1 ^{er}	Manipulation : semoule	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 5 et vendredi 8	Psychomotricité	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
JOURNEES PETITE ENFANCE DU LUNDI 11 AU VENDREDI 16 JUIN			
(Voir le programme sur la plaquette ci-joint)			
ATTENTION Mardi 19 et vendredi 22	« Jeux d'eau et de bulles »	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45
Mardi 26 et vendredi 29	Manipulation de glaçons !	A la maison de l'enfant	9H15 / 10H45



ATTENTION

Petite comptine de printemps

DANS MON JARDIN :

Dans mon jardin tout rond, (faire un cercle avec la paume de la main)
J'ai semé des graines,
Des graines de radis, de carottes, etc. (énumérer 5 graines)
Je les ai recouvertes de terre (replier les doigts)
Le soleil est venu les réchauffer (l'autre main, doigts écartés, passe au dessus de la main pliée)
La pluie est venue les arroser (plic, ploc, etc. avec les doigts de l'autre main)
Et quelques temps plus tard, j'ai vu : 1 petite pouss, 2 petites pousses etc. jusqu'à 5 (annoncer les pousses en dépliant les doigts 1 par 1 en débutant par le pouce)
Qui ont grandi (étirer la main et le bras vers haut)



PIQUE NIQUE



Parents et assistantes maternelles,
Pour notre pique nique annuel nous vous proposons de nous retrouver à nouveau à la ferme :

Le Hameau de Maturomont
à Luze
LE VENDREDI 6 JUILLET
de 10H30 à 14H00.

A partir de 10H30 Guy et Marie-Jeanne vous proposeront une rencontre avec les animaux.

Inscriptions au relais avant le 22 juin 2012

PLACES LIMITEES

Journées Petite Enfance

Du 13 au 16 juin 2012



Mercredi 13 juin
Au centre Simone Signoret à 10H00
PROJECTION D'UN FILM D'ANIMATION
Proposée aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte.
Entrée libre – Tout public

Mercredi 13 juin
A la ludothèque de la Maison de l'Enfant
De 14H00 à 17H00
Animation jeux proposée aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte.
Entrée libre – Tout public

Jeudi 14 juin
A la maison de l'enfant de 9H00 à 11H00
ATELIER ARTISTIQUE
Proposé aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte.
(Prévoir rechanges et tabliers)
Sur inscription uniquement.

Vendredi 15 juin
A la maison de l'enfant de 14H30 à 16H30
ATELIER ARTISTIQUE
Proposé aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte.
(Prévoir rechanges et tabliers)
Sur inscription uniquement.

Vendredi 15 juin
Au centre d'affaires Pierre Carmien à 20H00
CONFERENCE
Thème : « L'importance du jeu chez le jeune enfant »
Animée par Mme Malvina Szwaja, formatrice en sciences humaines.
Entrée libre – Tout public

Samedi 16 juin
A la maison de l'enfant à 10H00
SPECTACLE :
« La nouvelle vie des jouets »
Proposé par M. François Gillard, pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte.
Réservés aux habitants de la C.C.P.H.
Places limitées.
Sur inscription uniquement.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter les services de la Maison de l'Enfant :
- Le Relais au 03.84.36.60.66
- Le Multi accueil au 03.84.36.60.65
- La ludothèque au 03.84.57.21.71

Samedi 16 juin
A la ludothèque de la maison de l'enfant de 14H00 à 17H00
Animation jeux avec la présence de M. Aubert Sébastien, professionnel du jeu !
Entrée libre – Tout public

Activité

JEU DE LANCER DE BOULES

Vers 6 à 7 mois, votre bébé va découvrir le plaisir de lancer et jeter les objets. Il aime lancer ou jeter tout ce qui se trouve sous sa main, l'exercice est bon pour sa coordination et sa motricité. Voici donc un jeu de boules facile à improviser avec lui. Ces boules à lancer sont absolument sans danger et elles ne vous coûteront rien ! Mélangez les textures pour varier les sensations, les volumes et les poids. Votre enfant sera surpris par les différences de textures et de poids, mais le jeu de lancer de boules sera l'occasion de faire de nouvelles découvertes !



Les apports pour bébé :

- Jeter et lancer
- Découvrir les textures dans sa main
- Découvrir de nouvelles relations entre un objet et ses gestes
- Délier la main
- S'amuser avec maman



Activité à proposer sous les yeux attentifs des adultes.

Fournitures :

- Des feuilles de papier de toutes les couleurs : papier de récupération, pages découpées dans les revues, feuilles de papier absorbant, kleenex
- Un récipient : corbeille, sac en papier, bassine ...

Réalisation du jeu de lancer de boules avec bébé :

Le jeu de lancer de boules en papier est un jeu qui intéresse bébé durant fort longtemps, au fil des mois, vous constaterez son évolution. Dans un premier temps la seule chose qui l'intéressera est "lancer" et "jeter" pour vous voir lui rapporter ses boules, mais peu à peu il va s'intéresser aux relations de cause à effet : pourquoi les boules ne vont-elles pas toutes aussi loin par exemple.

Préparez un sac de boules en papier de textures, de couleurs et de tailles différentes.

Bébé adore jeter et lancer c'est donc l'occasion de lui faire découvrir de nouvelles expériences.

Adaptez la difficulté du jeu à l'âge de votre bébé et de ses possibilités :

- Les plus jeunes seront simplement ravis de lancer et de jeter leurs boules de papier puis de vous aider à les remettre dans le sac ou dans le panier avant de recommencer. Constatez à haute voix ce que fait la boule en fonction de son poids ou de sa forme.
- Les plus âgés pourront chercher à atteindre une cible de plus en plus petite ou de plus en plus éloignée, quelque soit la boule de papier. La grande difficulté est d'apprendre à doser leur force en fonction de chaque type de boule, évitez donc de placer la cible trop loin de ses petits bras, il ne s'agit pas d'une compétition mais d'observer où tombe la boule en fonction de son poids et de sa forme et de tester différents lancers ou forces.

Quel que soit l'âge de votre bébé faites des constatations à haute voix pour chaque boule lancée par vous ou par lui. Faites vos constatations seule pour les plus jeunes et en y associant les plus âgés :

- Comment est la boule que vous allez lancer : petite, grosse, lourde, légère, bien roulée, mal froissée ... ?
- Que fait la boule quand on la lance : elle tombe loin, elle ne va pas loin, elle va où on veut, elle va où elle veut ...
- Tirez une expérience pour lancer la prochaine boule ...
- Observer le résultat obtenu
- ...

Mais avant toute chose n'oubliez pas de vous amuser et de rire avec votre enfant !



Cuisine

« Poissons d'avril ! »

INGREDIENTS :

- 125 g de farine
- 60 g de crème de riz
- 60 g de sucre semoule
- 125 g de beurre
- Un peu d'extrait de vanille
- Un morceau d'écorce d'orange confite
- Quelques raisins secs
- 1 œuf

PRÉPARATION :



Tamisez ensemble, au-dessus d'une jatte, la farine, la crème de riz, le sucre et une pincée de sel. Prenez une petite quantité de beurre entre les doigts, trempez-les dans la farine et frottez vos doigts les uns contre les autres en laissant des gros flocons de beurre saturés de farine retomber dans la jatte. Travaillez de la sorte jusqu'à ce que tout le beurre soit utilisé et la farine absorbée dans les flocons.

Pressez ensuite ces flocons entre vos doigts pour les rassembler et faites-en un pâton, lorsqu'ils sont devenus assez cohérents. Ajoutez de l'écorce d'orange confite très finement hachée.

Abaissez ce pâton sur une plaque à pain beurrée en lui donnant la forme de poissons. Passez le dessus à l'œuf. Décorez à la fourchette, les dents à plat. Marquez l'œil en collant en place un raisin sec.

Faites chauffer le four réglé sur thermostat 4 (165 °C) et assurez la cuisson en 20 minutes. Vos poissons doivent être bien dorés. Décollez à la spatule lorsque les poissons sont encore chauds mais attendez qu'ils soient presque froids pour les poser sur une grille où ils achèveront de refroidir.

Attention ! Surtout lorsqu'ils sont encore chauds, ces gâteaux sont très fragiles.

Ateliers créatifs

Pour l'atelier du 3 avril, merci d'emmener tout le petit matériel que vous avez chez vous en lien avec Pâques : des plumes, des œufs en polystyrène, pinces à linge colorées, feutrine, rafia, ...



Nous vous proposons un moment de rencontre, d'échanges de savoir-faire, réalisation de bricolage simple dans un cadre convivial entre adultes.

- Le mardi 3 avril 2012
Bricolage de Pâques

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS
AVANT LE 27 MARS 2012

- Le mardi 26 juin 2012
Mosaïques

Pour fêter la fin de l'année scolaire, nous vous proposons de nous retrouver dès 19H30 pour partager un petit repas froid, entre collègues (chaque participante prévoit d'emmener une salade, une quiche, ... et tout sera mis en commun).

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS
AVANT LE 19 JUIN 2012

pour les assistantes maternelles

Votre situation change ...

Numéro de téléphone, déménagement, places disponibles (un enfant arrive ou part de chez vous)...

Pensez à nous prévenir le plus rapidement possible pour nous permettre de donner vos disponibilités, en temps réel, aux parents en recherche d'une assistante maternelle.

Pour ce faire vous pouvez nous contacter par téléphone ou nous rencontrer au relais :

A Héricourt:

Nous vous accueillons au secrétariat :

Lundi \Rightarrow 13H30 à 17H00

Mardi \Rightarrow 11H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Jeudi \Rightarrow 9H30 à 12H30

Vendredi \Rightarrow 11H30 à 12H30

Nous vous accueillons sur RDV :

Mardi \Rightarrow 13H30 - 17H00

Jeudi \Rightarrow 13H30 - 17H00

Samedi \Rightarrow 8H00 - 12H00

En dehors de ces horaires, n'hésitez pas à nous laisser un message ou de nous envoyer un mail avec vos coordonnées afin que nous puissions vous recontacter.

Penser à prévenir la PMI pour tout changement de situation (vous déménagez, vous accueillez un nouvel enfant, ...)



Une plate-forme des services à la personne :

- mise en relation, dans les 48 heures, entre les particuliers à la recherche d'un service à domicile (garde d'enfants, ménage, repassage, garde malade, soutien scolaire, bricolage, ...) et les professionnels,

-information sur les avantages financiers et les démarches administratives,

-information, des demandeurs d'emploi et des personnes en réorientation professionnelle, sur les métiers et formations du domaine des services à la personne.

Du lundi au vendredi :
9h00-12H00 / 13H30-18H00

www.allo1service.fr



ATTENTION

L'équipe ne pouvant pas vous prévenir individuellement du programme d'animation trimestriel de votre RAM, nous vous remercions de bien vouloir prendre note dès à présent de toutes les dates qui vous intéressent.



VACANCES ET WEEK-ENDS EN FRANCHE-COMTÉ

Vous vivez à Besançon et vous voulez :
- élargir l'horizon familial de vos enfants
- leur offrir de vraies vacances grâce à un accueil personnalisé
Pendant les congés scolaires et les week-ends, l'Association vous propose des séjours à la carte dans des familles "vacances" habitant la Franche-Comté.

Avec vos enfants, vous choisirez :
- le lieu de séjour
- la durée des vacances
- le type de famille (âge, composition...)
- les activités sportives, manuelles, culturelles...

Ouverture tous les jours 9h-12h et 14h-17h (sauf lundi matin et samedi)

Coût : Adhésion annuelle : 16 €
vacances

Prix journalier : 16 € : enfants 3 à 10 ans
18 € : pré-adolescents à partir de 11 ans
Inscription : 38 € par enfant et par séjour
A déduire bons de vacances ou aides diverses
Apporter bons de vacances et numéro de sécurité sociale.

Week-end 10 €

ASSOCIATION DES FAMILLES DE BESANCON
12, rue de la Famille 25000 BESANCON
Tél : 03.81.88.47.38 Email : afb.besancon@orange.fr
site internet : <http://afb.over-blog.com>

ACCUEILLIR UN ENFANT QUELQUES JOURS...

Selon votre disponibilité :

- quelques week-ends au cours de l'année,
- une ou plusieurs semaines pendant les congés scolaires.

Vous aiderez un enfant à se détendre et à s'épanouir

Vous percevrez, à la fin du séjour, une indemnité «d'entretien».

Contact : Association des Familles de Besançon

AFB

12, rue de la Famille 25000 BESANCON

Tél : 03.81.88.47.38

Email : afb.besancon@orange.fr

Site : <http://afb.over-blog.com>

ASSOCIATION DES FAMILLES DE BESANCON
12, rue de la Famille 25000 BESANCON
Tél : 03.81.88.47.38 Email : afb.besancon@orange.fr
Site : <http://afb.over-blog.com>

A la recherche de familles accueillantes

L'Association des Familles de Besançon gère un service vacances. Elle organise et propose des séjours et des week-ends pour des enfants dans des familles accueillantes pour répondre à un double objectif :

- Celui d'inviter un enfant petit ou grand, à trouver la détente, à prendre quelques distances par rapport à son espace familial, à s'ouvrir du côté du monde extérieur ;
- celui de permettre à son parent de gérer ponctuellement une situation ou un évènement personnel et intime ou de prendre soin de lui-même lorsqu'il manque de soutien et de relais.

Aujourd'hui, l'Association se trouve confrontée à des besoins plus fréquents, à une demande plus importante. Dans ce sens, elle recherche sur la ville de Besançon et dans la région, des familles susceptibles de partager une « histoire », de donner une attention, une protection et une sécurité à un ou des enfants durant une ou plusieurs semaines de congés scolaires et/ou durant quelques week-ends dans l'année. Une indemnité d'entretien est fixée.

Pour de plus amples renseignements et pour établir un premier contact, vous pouvez joindre :

- Le service vacances Association des Familles
12, rue de la Famille à BESANCON
Tel : 03.81.88.47.38
- Un membre de l'association proche de votre domicile :

pour le département du Doubs :
Monsieur Jean-Michel TOINARD
03.81.81.17.56

Pour le département de Haute-Saône :
Monsieur Daniel DAVID
03.84.31.92.42